

ABONNEMENT.

Saumur :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;

A PARIS,
Chez MM. RICHARD et C^o,
Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . .	20 c.
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

On a le droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées si leur restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;

A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et C^o,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

28 Avril 1875.

Chronique générale.

M. Buffet s'attend positivement à subir, dès la rentrée de la Chambre, une attaque furieuse des gauches. Il ne se croit pas en état d'en conjurer la conséquence directe, à savoir la chute du cabinet. Mais il déclare énergiquement que cette perspective ne changera rien à sa manière de voir et d'agir.

Le Bien public croit pouvoir dire que M. Dufaure est absolument opposé à l'autorisation préalable en matière de journaux, mais il se propose d'étendre les pouvoirs des tribunaux correctionnels en matière de délits de presse, et d'accroître le chiffre du cautionnement exigé de chaque feuille politique.

Le correspondant parisien de l'Indépendance belge donne sur M. Dufaure et son rappel aux juges de paix d'une ancienne circulaire des renseignements que nous reproduisons avec telles réserves que de droit :

« M. Dufaure a obtenu gain de cause dans le conseil des ministres tenu au palais de l'Élysée, et dès lundi prochain il enverra aux procureurs généraux près les cours d'appel le texte de sa circulaire du 15 juin 1874, les priant de vouloir bien le rappeler aux juges de paix.

« Le bon sens triomphe toujours ; voici sinon les paroles textuelles, du moins le sens précis de ce qu'a dit M. Dufaure :

« Lorsqu'au 24 mai j'ai donné ma démission de ministre, en même temps que M. Thiers descendait du pouvoir, on connaissait quelles étaient mes idées ; tout le monde savait qu'elles étaient inébranlables, et si M. le maréchal a pu faire offrir alors le ministère de l'intérieur à mon regrettable ami M. de Goulard, comme moi ancien ministre de M. Thiers, il ne lui est pas venu à la pensée que je pourrais, avec le changement de système, faire partie du cabinet du 26 mai.

« Les ministres qui depuis lors se sont succédé au ministère de la justice, ont donné leurs instructions conformes aux vœux qui régnaient dans le gouvernement et qui étaient le contraire des miennes.

« Lorsque M. le maréchal-président m'a fait l'honneur de m'appeler en janvier dernier à l'Élysée, dans des conférences où se trouvaient des hommes de partis différents, c'était comme membre du centre gauche, comme député convaincu que la République conservatrice était la seule forme de gouvernement pouvant convenir à la France.

« Lorsque le 25 février M. le Président de la République m'a fait l'honneur de me confier le ministère de la justice, il connaissait à fond mes sentiments et savait qu'ils n'avaient pas varié depuis deux ans.

« Il est donc nécessaire que ce que le chef de l'Etat connaît, à savoir que je n'ai pas varié, mes subordonnés le sachent à leur tour ; il ne doit pas y avoir d'équivoque et il ne faut pas que MM. les juges de paix

pèchent par ignorance. Je suis décidé à ne souffrir aucune immixtion de ces fonctionnaires dans les affaires politiques. Si quelqu'un d'entre eux s'en occupait et que je vinsse à le punir, je serais blâmé de ne pas avoir renouvelé mes instructions.

« Je pense donc qu'il n'y aura plus d'opposition à l'envoi de la circulaire. »

Le raisonnement a été trouvé si juste qu'aucune opposition ne s'est plus produite.

On télégraphie de Paris à la Gazette de Cologne que, dans la soirée de samedi, M. le prince de Hohenlohe, ambassadeur d'Allemagne, s'était rendu au ministère des affaires étrangères pour remettre à M. le duc Decazes copie de la note belge.

Toutes les dépêches de nos représentants constatent la ferme volonté des principaux cours de l'Europe de faire tous leurs efforts pour le maintien de la paix et pour résister à toutes les provocations du cabinet de Berlin. Le contre-coup de nos désastres n'a pas laissé de se faire sentir dans les autres États, et tous ont besoin de repos et de travail.

Quant à la Prusse, nos attachés militaires ne cessent de signaler l'activité de ses armements et de ses fortifications.

Le prince Ladislas Czartoryski, gendre du duc de Nemours, est de retour à Paris, d'un voyage qu'il vient de faire en Gallicie pour voir son oncle, le prince Léon Sapicha. Ce dernier personnage a été obligé de donner sa démission de président de la Diète de Gallicie par suite d'un procès pour affaire de chemins de fer. Le prince Sapicha est très-vivement attaqué par la presse démocratique polonaise.

On écrit de Cannes que le Kleber, bâtiment destiné à remplacer l'Orénoque pour le service du Pape, est arrivé à Cannes, sans que le capitaine du port ait été prévenu ; on ignore la destination actuelle de ce bâtiment.

Les habitués du salon de la reine Isabelle et de celui de son époux séparé, don François d'Assises, remarquent un grand découragement ; il n'y a plus cet entrain qui se manifestait dans le mois de janvier dernier, quand on croyait à la consolidation du trône d'Alphonse XII.

M. Gaubert, ancien juge à Rouen, part aujourd'hui mercredi pour l'Amérique, chargé d'une mission spéciale du ministre de l'instruction publique. Il a reçu également des instructions du ministère des affaires étrangères et du ministère du commerce, relativement à l'exposition centenaire des États-Unis.

M. Gaubert visitera particulièrement Philadelphie, Washington, New-York, et quelques-unes des principales villes des États-Unis.

L'ex-capitaine Doineau, après le succès de son pourvoi relatif à une pension de réforme, s'était de nouveau pourvu devant le conseil d'Etat contre une décision du

conseil de l'ordre de la Légion-d'Honneur qui maintenait sa radiation de cet ordre. Comprenant qu'il échouerait, il s'est désisté de son pourvoi.

Un journal dit tenir de bonne source que M. Emile Ollivier songe à prendre la direction d'un journal parisien pour soutenir sa candidature, soit au Sénat, soit à la nouvelle Chambre des députés.

L'Ordre a apposé au haut de son numéro d'avant-hier un écribeau d'une forme typographique exceptionnelle, et que nous reproduisons, tout en le dégagant de son appareil de majuscules de deux ou trois centimètres ; il a sa signification, même réduit aux formes d'une typographie sans ostentation et sans tapage.

Voici l'écribeau :

RÉPONSE AUX JOURNAUX RÉPUBLICAINS.

« Puisque l'on désire une déclaration plus complète, plus catégorique, nous ajoutons, au nom de la commission, à la rédaction qui nous paraissait très-claire, qu'en disant : « Il pourra être procédé en totalité » ou en partie à la révision de la Constitution, » — nous entendons formellement que toutes les lois constitutionnelles, dans leur ensemble, pourront être modifiées, que la forme même du gouvernement pourra être l'objet d'une révision. Il ne peut, il ne doit y avoir, à cet égard, aucune équivoque. »

(Déclaration de M. Paris, rapporteur de la commission sur le projet de loi Wallon. — Séance du 3 février 1875.)

Tel est l'écribeau, sans autre commentaire que la forme des lettres typographiques, qui font grand honneur à l'imagination impériale de l'Ordre.

Cela veut dire finalement que la loi constitutionnelle sera révisée.

Et c'est en vue de ce droit de révision que l'Ordre dresse ses batteries électorales.

C'est un avertissement dont chacun peut faire son profit.

Marseille était en fête, dimanche, pour l'inauguration de la statue de Berryer.

On écrit de cette ville :

« L'inauguration de la statue de Berryer a eu lieu à l'heure dite, par un temps magnifique.

« M. Tournaire, premier adjoint, a fait tomber le voile qui couvrait la statue. A ce moment, la foule applaudit et les fanfares jouent.

« L'œuvre du sculpteur, M. Barre, représente Berryer une main appuyée sur la tribune, l'autre main paraît se porter vers le cœur. La tête est fort belle.

« Le monument est placé au centre de l'esplanade devant le palais de justice.

« M. Tournaire a prononcé un discours dans lequel il a dit : « Cette statue rappellera l'union du barreau et de la magistrature, la noblesse du caractère et l'immense talent de Berryer. » Il a ensuite cité les paroles de Berryer sur l'importance croissante de Marseille et de la Méditerranée.

« M. Gaston de Flotte, au nom de la commission du monument, a exprimé son admiration pour le talent politique et littéraire de Berryer. Il a cité cette parole d'un américain, que Berryer a été le français le plus complètement français. Il a invoqué le té-

moignage de Cormenin, de Marast et de Louis Blanc.

« M. le baron de Larcy, ancien ministre, a rappelé à grands traits qu'il avait été le collègue et l'ami du grand orateur. Il a cité, à ce propos, une parole de Berryer sur l'origine de ses convictions nées de longues études sur les documents de 89. Berryer disait que c'était à la suite de ces études qu'il était devenu royaliste et patriote et qu'il avait appris à réprouver le despotisme de l'Empire. Plus tard, Berryer a maudit l'expédition du Mexique, et il a prêté également la chute du second Empire.

« M. de Larcy a retracé la mort sublime de Berryer, proclamant jusqu'au dernier soupir sa double foi religieuse et politique ; il a rappelé ses funérailles vraiment nationales.

« Il a terminé en félicitant Marseille d'avoir constamment élu Berryer et d'avoir érigé une statue à ce grand citoyen.

« Tous les discours ont été applaudis, surtout celui du baron de Larcy, qui a été suivi de longues salves de bravos.

« Un ordre parfait n'a cessé de régner tout le temps. »

On n'a pas oublié le congrès de la presse de province tenu à Tours après la publication de la lettre royale du 27 octobre 1873, la scission qui s'opéra parmi les membres de ce congrès et devant laquelle ne recula pas la majorité nettement royaliste pour affirmer bien hautement l'intégrité de ses principes. M. Benezet qui, par ses longs services et sa fermeté, mérita d'être choisi comme président définitif du congrès, vient d'adresser aux dissidents d'alors une lettre remarquable où il expose clairement, avec la possibilité, la nécessité de refaire l'union en vue des nouveaux et derniers combats qui se préparent.

Voici le texte de cette lettre :

AUX DISSIDENTS DU CONGRÈS DE TOURS.

Nul n'a regretté plus que moi, je vous prie d'en être convaincus, chers et honorables confrères, les divergences qui éclatèrent au sein du Congrès de Tours. Cette scission était inévitable peut-être ; les deux courants d'opinion qui s'étaient formés dans le monde légitimiste bien longtemps avant notre réunion, ne pouvaient manquer de se manifester parmi nous et d'y produire les funestes effets qu'ils produisaient partout. Mais autant il était alors difficile d'éviter ces dissidences, autant il me paraît facile aujourd'hui de rétablir l'entente ; et je n'ai pas besoin de vous dire combien elle est désirable dans l'intérêt de notre infortunée patrie et de l'opinion dont nous sommes les organes.

À le bien prendre, la division n'était qu'à la surface et tenait à des malentendus que les événements se sont eux-mêmes chargés de dissiper. Vous aviez foi encore, à cette époque, en la sincérité du centre droit et nous lui refusions notre confiance. Tout était là.

Nous avions peut-être raison les uns et les autres. Vous considériez la masse de ce parti où les honnêtes gens abondent ; nous nous préoccupions des meneurs dont la duplicité, déjà patente pour nous, s'est si clairement dévoilée aux yeux de tous, dans les intrigues qui ont eu pour résultat le vote du 25 février.

Il y avait sans doute des hommes de bonne foi même parmi ceux qui participèrent à la comédie d'octobre 1873 ; mais il est incontestable qu'il y a eu des meneurs assez

peu scrupuleux pour exposer la France aux plus grands dangers plutôt que de laisser rétablir la monarchie, assez habiles pour abuser de fort honnêtes gens et en faire des complices inconscients de leur déloyauté.

Leur dernière manœuvre aura eu du moins pour résultat d'éclairer la situation en démasquant les tartuffes et de nous préparer ainsi les voies à un accord sérieux.

Que dis-je ? cet accord existe déjà.

Aucun de nous en effet — je le constate avec fierté et bonheur — ne s'est associé, de près ou de loin, aux intrigues qui nous ont valu la République. Le triage s'est fait de lui-même dans la presse, comme dans l'Assemblée et dans le pays. Les meneurs du centre-droit sont allés où les poussaient leurs instincts révolutionnaires et les droites se sont groupées naturellement autour de leur principe fondamental. Nous voilà donc tous replacés, par la force des événements, sur le terrain commun de nos communes doctrines.

Pourrait-il exister encore entre nous des motifs de dissentiment ? Nous nous préoccupons également, les uns et les autres, de la révision de la Constitution récemment votée — c'est notre droit et notre devoir — et nous sommes complètement d'accord sur les principes généraux que nous aurons à faire prévaloir quand l'heure de cette révision sera venue. De plus, une autorité qu'aucun de nous ne songe à récuser a posé dans les conférences d'octobre 1873 les bases de la constitution future, et la lettre de Salzbourg, vous le savez, n'y a apporté aucune modification, aucune restriction.

Au point de vue de la conduite à suivre, il est un point sur lequel l'entente ne saurait être douteuse. Nous sommes très-décidés, comme vous, à moins que des circonstances que nous ne pouvons prévoir ne nous forcent à nous effacer pour sauver notre honneur ou pour obéir à notre conscience, nous sommes, dis-je, très-décidés à entrer en lutte partout et à nous présenter à tous les scrutins, pour être en mesure de défendre les intérêts du pays à tous les degrés de l'échelle administrative et politique.

Une seule question pourrait nous diviser encore et je m'empresse de l'aborder, parce qu'il importe qu'elle soit promptement résolue.

Dès le lendemain du 25 février, certains journaux engagèrent les représentants de la droite à reconstituer l'ancienne majorité sur ses anciennes bases. Peu de jours après, un député dont on ne saurait contester les bonnes intentions, M. Pradié, publia dans ce sens une lettre qui a été victorieusement réfutée par M. de Franciieu, mais qui a laissé quelque trace dans les esprits. Enfin, M. de Meaux a soutenu la même thèse dans le discours prononcé au banquet que lui a offert récemment la chambre de commerce de Saint-Etienne.

On nous demande, en somme, si, pour exercer de pures représailles, nous voulons abandonner la France à elle-même, en refusant de nous rallier à ceux dont le concours nous est nécessaire pour la sauver. Expliquons-nous franchement à ce sujet.

Nous n'avons pas fait la constitution nouvelle. Disons mieux : elle a été faite contre nous. Nous saurons néanmoins la respecter tant qu'elle existera, donnant, comme toujours, aux populations l'exemple du désintéressement, du patriotisme et de la soumission aux lois. Nous nous abstenons même de toute opposition systématique et ne refuserons pas notre concours aux mesures d'ordre et de salut public qui seront nécessaires : mais il y a deux écueils dont il faut nous garer.

La constitution nouvelle a été faite par les chefs des deux partis dont les vues sont bien différentes : par des républicains de la veille qui aspirent à la rendre définitive et à la faire tourner au profit du radicalisme, et par les meneurs de l'orléanisme qui veulent la transformer et qui l'ont utilisée de telle sorte qu'elle pût servir de transition au régime qui a leurs préférences et dont ils préparent obstinément le retour.

Ne nous chargeons donc pas rétrospectivement, par une adhésion même indirecte, d'une solidarité que nous nous félicitons de n'avoir pas partagée. N'acceptons pas après coup la responsabilité des malheurs qu'entraînerait le triomphe du radicalisme par les voies constitutionnelles. Gardons-nous aussi de nous ranger sous une bannière qui n'est pas la nôtre, qui ne serait pas pour nous celle de l'honneur et de nous livrer à

la direction de ces hommes que nous connaissons bien aujourd'hui, et qui, sous prétexte de conservatisme, nous conduiraient où nous ne voulons pas aller ; n'assurons pas, en un mot, le succès d'un expédient qui ne serait qu'un nouvel obstacle au salut du pays.

La situation présente est des plus périlleuses ; ils le comprennent aussi bien que nous ceux qui, après l'avoir sciemment aggravée, réclament maintenant notre concours, pour en conjurer les dangers immédiats. Le jour est proche où nous aurons à défendre la civilisation et la liberté chrétienne également menacées par les ennemis du dedans et par ceux du dehors ; et, ce jour-là, toutes les forces conservatrices du pays ne seront pas de trop pour le sauver d'une ruine peut-être irrémédiable.

Ce n'est pas nous qui désertons, en ce moment, le champ de bataille ; mais qui nous guidera dans cette lutte décisive ? Sera-ce le centre droit ? Nous venons de le voir à l'œuvre ; nous savons ce qu'il peut et ce que veulent ceux qui le conduisent. Ils sont conservateurs, nous le voulons bien ; mais les bonapartistes le sont aussi, sous certains rapports ; il n'est pas même un homme de la gauche qui n'ait le droit, dans une certaine mesure, de se donner ce titre : mais, si orléanistes, bonapartistes et républicains sont conservateurs, ils sont aussi, par quelque côté et à des degrés différents, tous révolutionnaires ; car tous méconnaissent les principes fondamentaux de la société chrétienne ; ils se sont inclinés tous devant le principe révolutionnaire de la souveraineté du peuple et ont adhéré plus ou moins à cet autre principe tout aussi révolutionnaire de la liberté du bien et du mal.

Comment de tels hommes pourraient-ils soutenir la lutte ? Ce n'est point par Beelzebuth qu'on chasse les démons, ce n'est point avec des principes révolutionnaires qu'on peut vaincre la révolution.

Le parti conservateur, c'est nous ; car il n'y a pas un seul principe de conservation sociale que nous n'affirmions et que nous ne soyons prêts à signer de notre sang. Nous avons de plus un principe politique — le principe de l'hérédité monarchique — qui, par son union séculaire avec tous les principes sociaux et religieux, en est devenu à la fois le corollaire et la synthèse.

On nous objecte notre faiblesse numérique. Ce n'est pas ici le lieu de supputer les forces du parti légitimiste ; mais la faiblesse plus apparente qu'on lui reproche, d'où vient-elle ? De ces prétendus conservateurs qui nous appellent maintenant à leur secours. Y en a-t-il un seul qui n'ait pas combattu le principe sans lequel nous ne sommes rien, et avec lequel nous pouvons tout ? Y en a-t-il un seul qui n'ait pas contribué à propager ces préjugés stupides et créés par la révolution pour nous discréditer aux yeux des masses.

Sachons le reconnaître aussi : nous avons trop souvent manqué de confiance en nous-mêmes ; nous nous sommes laissés naïvement enrôler, à simple titre d'auxiliaires, dans ce que l'on nommait la grande armée de l'ordre ou de la conservation sociale ; et nous avons par là servi involontairement de marche-pied à des ambitieux qui songeaient bien moins au salut de la société qu'à leur propre élévation.

Une pareille faute ne doit pas être renouvelée.

Nous sommes la tête, et nous devons reprendre la tête du parti conservateur. C'est la place que le devoir nous assigne, et cette place nous pouvons la saisir et la garder, si nous nous unissons sérieusement et si nous le voulons avec énergie.

Marchons donc en avant, seuls s'il le faut, la tête haute et le front découvert, sans regarder qui nous suit, bien convaincus que, si nous sommes solidement unis, tous les honnêtes gens, tous les conservateurs sérieux se joindront à nous, à mesure que les événements viendront les éclairer et leur montrer où se trouve le salut de la France et de l'Europe.

Revenons, sans nous lasser, toutes les libertés légitimes, car ces libertés sont éminemment conservatrices ; défendons le suffrage universel dont une organisation vicieuse et les intrigues des partis ont fait un danger permanent ; mais qui, plus rationnellement organisé, plus « honnêtement pratiqué » surtout, sera un jour le plus ferme soutien de l'ordre ; défendons la vérité du régime représentatif et la décentralisation administrative contre les maximes du césarisme, les droits de l'Eglise et des

pères de famille contre les despotes de la libre-pensée, et les lois fondamentales de la société contre toutes les sectes du communisme. Défendons enfin le principe d'autorité contre tous les partis révolutionnaires, qui ne le méconnaissent que pour se donner le droit d'asservir la nation et de l'exploiter à leur gré. Puis, forts du témoignage de notre conscience, pleins de confiance en la bonté de notre cause, comptant sur le bon sens des populations, sur l'influence contagieuse de notre loyauté et de notre patriotisme, attendons avec calme « l'heure de Dieu et la parole de la France. »

E. BENEZET,

Président du Congrès de la presse catholique et royaliste de province.

Etranger.

PRUSSE.

S'il fallait s'en rapporter à certaines correspondances, un nouvel orage se préparerait dans les hautes régions officielles de l'empire allemand.

M. de Bismark se trouverait encore une fois en désaccord avec son souverain, et la divergence porterait sur un projet auquel le prince chancelier attache la plus grande importance : la suppression des couvents d'hommes dans un délai de six mois, et des couvents de femmes dans un délai de deux ans.

Le projet de loi préparé par M. Falk aurait été présenté en effet depuis assez longtemps, s'il n'était pas survenu des difficultés inattendues. Les feuilles officielles avaient cherché à expliquer le retard en énumérant les différentes phases que le projet avait à traverser avant d'arriver à sa destination ; mais ce système est difficile à soutenir désormais, car le désaccord vient d'être presque officiellement constaté par ce fait que l'empereur est parti pour Wiesbaden sans avoir donné son approbation au projet.

Voilà du moins ce qu'on affirme de différents côtés. M. de Bismark aura-t-il de nouvelles crises nerveuses ? offrira-t-il encore sa démission ? essaiera-t-il de convertir l'empereur récalcitrant ? fera-t-il avec lui un compromis ? C'est ce que l'avenir nous apprendra.

Quoi qu'il en soit, l'empereur Guillaume se trouve placé, par son premier ministre, dans des perplexités cruelles, car si comme souverain il se voit obligé de ménager ses sujets catholiques, il est de toute évidence que, comme chef et pour ainsi dire pape de l'évangélisme, il ne demanderait pas mieux que de supprimer tout ce qu'il y a de moines et de religieuses dans son royaume et dans son empire.

On mande de Berlin, le 24 avril, à la Gazette de Cologne :

« La santé du prince de Bismark est en voie de rétablissement. Le chancelier de l'empire a quitté le lit, mais, sur le conseil de ses médecins, il garde encore la chambre jusqu'à ce que la température devienne un peu plus chaude. »

Il est toujours déterminé à se rendre, aussitôt que faire se pourra, dans ses propriétés de Lauenbourg, d'où il ne reviendra à Berlin qu'à l'occasion du passage de l'empereur de Russie dans cette capitale. »

ITALIE.

Le prince royal de Prusse, arrivé dimanche à Naples, est reparti lundi pour Florence. Il a été reçu dimanche, dans la soirée, par Victor-Emmanuel. La princesse royale de Prusse est restée à Florence. Frédéric-Guillaume n'était accompagné que de M. de Keudell, ministre accrédité auprès du Quirinal.

D'après un journal de Naples, Victor-Emmanuel aurait écrit une lettre autographe à l'empereur Guillaume, pour le remercier d'avoir envoyé le prince royal et la princesse royale et pour l'inviter à venir en Italie aussitôt que l'état de sa santé le permettrait.

ESPAGNE.

Hendaye, 25 avril.

Les présentations alphonstistes sont fréquentes.

Le 24 sont arrivés à Estella six fantas-

sins et trois cavaliers armés ; le 22, à Tolosa, un capitaine et deux soldats.

Le roi, de retour de Lecumberri, a visité le 23 les hôpitaux de Tolosa, renfermant les soldats blessés et ceux atteints de la petite vérole. Sa Majesté a assisté le soir à de brillantes manœuvres exécutées par le bataillon des guides et est reparti pour...

Nos tercios (armée territoriale) s'organisent partout rapidement. La Biscaye fournit douze mille volontaires et le Maestrazgo vingt mille. Malheureusement les fusils manquent encore.

La rupture est définitive entre les partis unioniste et modéré, à cause de la réorganisation de la milice nationale. Si elle est décrétée, l'ayuntamiento de Madrid, qui est modéré, maintient sa démission.

Nouveau succès de Mocoorea disputant aux carabiniers le passage de Saint-Sébastien à Alza. Neuf tués ; plusieurs prisonniers.

Seo de Urgel, 24 avril.

Martinez Campos, en se présentant devant notre place, n'avait nullement l'intention de nous assiéger, car il nous soit inexpugnables ; son but était d'entraîner nos chefs et officiers à signer le fameux convenio. Voici ses offres :

Reconnaissance de leurs grades, titres, etc. De fortes sommes étaient mises à la disposition de ceux qui se refuseraient à entrer dans l'armée espagnole.

On a offert à nos soldats cinquante francs, et cent francs aux sous-officiers.

Ces ouvertures ont été repoussées avec indignation et aux cris répétés :

Vive la religion ! Vive le roi ! Vive les fueros !

La nouvelle de l'arrivée prochaine de croiseurs allemands dans les eaux de Zarauz, lieu de la soi-disant attaque du Gustave par les carlistes, a causé une vive émotion à Saint-Sébastien et à Madrid. On ne s'explique plus les nouvelles exigences du cabinet de Berlin, après le paiement intégral de l'indemnité réclamée par lui. Que feront les navires prussiens ? Bombarderont-ils les côtes ? Débarqueront-ils des troupes d'occupation ?

Cette intervention armée est de nature à blesser certaines susceptibilités en Europe et nous doutons fort que cette nouvelle campagne entreprise par M. de Bismark puisse profiter à l'Allemagne.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Hier matin ont eu lieu, à l'église Saint-Nicolas, les obsèques de M. Auguste Courtiller, dont nous avons déjà annoncé la mort.

Toute notre cité a pris part à ce deuil de famille, et un cortège nombreux s'est empressé autour du cercueil pour rendre au citoyen dévoué et modeste que perd notre ville un dernier témoignage de sympathie et d'estime.

Sur le bord de la fosse, deux discours ont été prononcés, l'un par M. Rosset, au nom de l'administration municipale, l'autre par M. Paul Ratouis, qui s'est fait l'interprète des sentiments publics en rappelant l'existence si bien remplie de M. Courtiller. Nous sommes heureux de pouvoir reproduire ces deux discours. Ils apporteront quelque consolation à la famille, qui en a exprimé toute sa reconnaissance à MM. Rosset et Paul Ratouis.

Les honneurs militaires ont été rendus à M. Courtiller par un détachement du 32^e de ligne.

Voici comment s'est exprimé M. Rosset, conseiller municipal délégué, faisant fonctions de maire :

« Messieurs,

» Nous venons, au nom de l'administration de la ville, joindre l'expression de notre douleur à celle que vous éprouvez tous et qui trouve son écho dans toute la population.

» La mort vient de nous enlever un homme éminemment distingué par ses vertus civiques, par ses vertus de famille, par un esprit éclairé s'appropriant les connaissances les plus variées, et par un dévouement absolu aux intérêts de la ville qui l'avait vu naître et qui le pleure aujourd'hui.

» Depuis de longues années, M. Courtiller se consacrait à organiser notre musée et

à l'enrichir de tous les objets qui attirent l'attention des savants et la curiosité du public; c'est à lui que nous devons d'en posséder un aussi remarquable.

Il entreprit ensuite de créer un jardin botanique et il s'y dévoua sans relâche; la botanique vint s'ajouter au jardin botanique et vous savez, Messieurs, quels résultats brillants il y obtint.

A force d'étude et de travail, il créa toute une famille de cépages qui aujourd'hui se répandent par toute la France et qui sont demandés de tous côtés.

N'oublions pas que pendant près de 40 ans il fut l'un de nos meilleurs conseillers municipaux, tenant le premier rang dans l'expression des suffrages de ses concitoyens, et toujours prêt à apporter dans nos délibérations le secours de son jugement droit et son travail opiniâtre.

Sans doute, Messieurs, la Providence, nous favorisant en cela, lui a accordé de longues années; mais nous étions tellement accoutumés au bien qu'il faisait, qu'en être privés maintenant est plus douloureux.

Gravons bien dans nos souvenirs tous ses mérites abrités sous une charmante modestie, et qu'il soit pour nous une boussole, quand au moment d'agir nous nous demanderons: Qu'aurait fait Courtyiller?

» Adieu, cher concitoyen !

Voici les paroles prononcées par M. Paul Ratouis :

« Messieurs,

L'absence de M. Joly-Leterme, collaborateur et ami du défunt, nous laisse à nous, dont il aime l'enfance, dont il instruisit la jeunesse, un devoir à remplir envers l'un de nos concitoyens les plus modestes et aussi des plus méritants.

M. Auguste Courtyiller est né à Saumur le 20 février 1795; il a vécu ses 80 printemps.

Il est arrivé à ce grand âge sans subir la décrépitude physique, sans rien perdre de la lucidité de son esprit: cela devait être chez un homme doué comme lui d'une nature douce, d'habitudes régulières et de principes chrétiens.

Durant sa longue carrière, il n'a pas quitté sa ville natale. Après de bonnes études faites au collège, il s'adonna à la pharmacie, profession plus savante qu'elle ne paraît l'être, car elle exige des connaissances scientifiques alliées à une délicate manipulation.

C'est en effet, Messieurs, par les études, par les travaux de cette profession que M. Courtyiller a acquis en histoire naturelle ces connaissances dont la pratique a occupé la seconde période de sa vie, celle que l'homme passe d'ordinaire dans le repos, souvent même dans une inaction qui lui devient fatale.

Celui que nous regrettons, Messieurs, a employé cette seconde partie de son existence à doter sa ville d'institutions, de richesses utiles à ses contemporains, utiles aux générations futures.

Passons en revue ces œuvres diverses. Saumur doit à M. Auguste Courtyiller l'établissement de son musée en 1829; puis la mise en ordre de cette curieuse bibliothèque de l'ancienne Académie et des Oratoriens, abîmée trop longtemps sous les décombres d'un vieux bâtiment de notre collège communal.

Ce musée, il ne s'est pas contenté de l'organiser; il lui a donné des collections de zoologie et d'entomologie qu'il avait préparées dans les loisirs de sa vie laborieuse.

De concert avec M. Baron-Delagennery, son ancien collègue, avec M. Lange père, son ami, tous deux Saumurois comme lui, mais qui l'ont précédé dans la tombe, il installa dans des vitrines ces minéraux, ces médailles que les gens studieux interrogent, que les visiteurs regardent avec curiosité.

Avec le concours de M. Calderon, de M. Joly-Leterme, il classa les armes pré-historiques de l'âge de pierre se rattachant aux premiers habitants de notre territoire; puis les armes de bronze, les armes de fer de l'époque gallo-romaine; et ces poteries de la même époque, monuments de l'histoire dont l'ensemble nous donne la figure réelle des curieuses Recherches de notre historien, M. Bodin.

Tout récemment enfin, il a établi, sur les vieux créneaux de notre Hôtel-de-Ville, cette galerie d'Éponges fossiles, unique en son genre peut-être, et qui fixe l'attention des géologues.

Je n'ai pas fini, Messieurs, pardonnez-le moi, M. Courtyiller, on vient de le dire,

avait la direction du Jardin des Plantes; il l'a conservée jusqu'à sa mort.

La foule qui s'y pressait à la dernière fête des Rameaux a pu remarquer les améliorations qu'il y avait apportées pour l'agrément des promeneurs: elle a pu juger aussi des constants efforts avec lesquels, depuis 1845, il y avait rassemblés les produits divers d'une viticulture destinée à régénérer les crus de nos fertiles coteaux. Méritait-il bien, par là, d'être le vice-président du Comice agricole, titre qui lui fut décerné?

Enfin, Messieurs, il siégea pendant 40 ans, et jusqu'en 1870, au conseil municipal de Saumur. En cette qualité, et dans ce long intervalle, il concourut à toutes les mesures ayant pour but la prospérité de la ville, le bien-être de ses habitants. Au mois de juillet de la même année, la croix de la Légion-d'Honneur vint récompenser ses services.

Une existence si bien remplie, Messieurs, devait être signalée; elle laisse des fruits, elle en portera de nouveaux.....

M. A. Courtyiller est mort aussi calme qu'il avait vécu, plein de confiance en Dieu et croyant en l'autre vie! Ses œuvres lui survivront; il a déjà des adeptes, il trouvera des imitateurs.

Nos jeunes concitoyens, nous l'espérons, ne seront pas indifférents à continuer de si nobles travaux, qui sont faits pour les instruire et pour les rapprocher.....

» Adieu, Auguste Courtyiller !

La session des conseils municipaux s'ouvrira dans toute la France du 4^e au 15 mai. Des arrêtés ont été pris à cet égard par les préfets.

FESTIVAL DU 6 MAI, A SAUMUR.

Le jour de l'Ascension, jeudi 6 mai, la musique municipale de notre ville inaugurera ses concerts d'été par une réunion exceptionnelle. Ainsi que nous l'annoncions il y a quelque temps, plus de 450 exécutants, sous la direction de M. Meyer, se feront entendre dans le square du théâtre. C'est une très-bonne inspiration qui ne peut manquer de présenter un vif intérêt.

CONCOURS DE BESTIAUX DU CANTON NORD-OUEST DE SAUMUR.

Ce concours aura lieu, aux Rosiers, sur la place du Champ-de-Foire, le 17 mai prochain, lundi de la Pentecôte et jour de l'assemblée de la commune.

De nombreuses primes en argent seront accordées aux plus beaux produits des races chevaline, bovine et ovine.

A cette occasion, un mât de cocagne sera placé sur le Mail, où se tiendront des danses publiques, et, le soir, un très-beau feu d'artifice sera tiré par M. Vincent, artificier à Angers.

Comme les années précédentes, les marchands forains trouveront aide et protection dans l'administration de la commune des Rosiers.

On annonce l'arrivée prochaine à Saumur du prestidigitateur L. Cordelier, venant de Londres, où il a obtenu un grand succès.

A l'occasion du prétendu incendie de la maison centrale de Fontevault, incendie qui a eu plus de retentissement que d'éclat, le Journal de la Vienne publie la notice suivante :

« Cet incendie n'en a pas moins excité une vive émotion. Ce nom de Fontevault, en effet, est un nom qui a eu son retentissement dans l'histoire. Chacun sait qu'une abbaye célèbre s'élevait jadis sur l'emplacement où se dresse maintenant une prison. Nul n'ignore que, dans l'endroit même où des condamnés expient leur faute, des monarques illustres demandèrent à être inhumés dans un coin qui s'appelait le cimetière des rois.

Si, pour une minute, vous laissez de côté le Fontevault actuel, vous verrez vers la fin du onzième siècle naître le Fontevault d'autrefois.

Un moine breton, Robert d'Arbrissel, a prêché la parole divine, et voici que, se détachant du monde, abandonnant toutes les espérances humaines, quelques hommes viennent vivre là de la vie des solitaires, bâtissent des cabanes ou, comme dans l'ancienne Thébaïde, s'installent dans un creux de rocher. Bientôt un monastère s'élève.

Une église merveilleuse, dont les débris font l'admiration des voyageurs, surgit en ce pays désert, construite par cette force inconnue qui a semé des chefs-d'œuvre dans les moindres villages de notre vieille France...

Vassaux en France, rois en Angleterre, les Plantagenet aimèrent et protégèrent cette abbaye. Beaucoup, parmi les fils de cette race vaillante, voulurent dormir là leur dernier sommeil. La patrie alors n'existait pas, à vrai dire. La patrie, pour Richard Cœur-de-Lion, dont le tombeau est à Fontevault, c'était toute terre de noble chevauchée, depuis la Palestine, où il étouffa un lion entre ses bras robustes, jusqu'au château de Chalus, en Limousin, où il pardonna à son lit de mort à Bertrand de Gourdon, qui l'avait blessé d'un coup de flèche....

Des curieuses statues qui décoraient les tombeaux des Plantagenet, quatre ont survécu aux ravages de la Révolution. Aujourd'hui, dit M. Courajod, dans son livre d'une si attachante érudition: Les Sépultures des Plantagenet à Fontevault, les statues reposent dans une petite chapelle sombre pratiquée au fond du transept de droite.

Ces quatre statues, curieux spécimen de l'art au douzième siècle, ont la couronne sur la tête; elles sont couchées et de grandeur colossale, excepté celle d'Éléonore de Guyenne, qui est de grandeur naturelle.

La tunique d'Éléonore de Guyenne est gris perle, losangée d'or; son manteau est bleu. Richard Cœur de Lion est vêtu d'une tunique rouge avec manteau bleu. Isabelle d'Angoulême a une tunique bleue avec draperie jaune doublée de vert; elle tient un livre ouvert à la main.

L'église de l'abbaye a été détruite en partie. Il reste cependant de magnifiques vestiges de cette église, construite en 1125, et qui s'appelait l'église du Grand-Moutier. L'abside et les transepts ont été convertis en chapelle pour les prisonniers. La façade est une des plus intéressantes manifestations de l'architecture du douzième siècle.

On voit quels souvenirs évoque cette petite ville de Maine-et-Loire, arrondissement de Saumur, où l'incendie éclatait la semaine dernière.

Sans doute tous ces monuments, qui racontent le passé, ont subi les atteintes du temps.

Le tombeau de Robert d'Arbrissel, relégué dans la sacristie attenante à la chapelle des détenus, n'est plus qu'une ruine.

Le cloître, où tant de moines recueillis ont promené leurs méditations, sert de préau pour les prisonniers.

Qu'importe! tous ces débris des générations écoulées, qui donnent à Fontevault un caractère particulier, ont pour l'archéologue et pour l'artiste un inappréciable intérêt.

Il semble que la vertu, les courages, les repentirs que ces murs virent jadis doivent communiquer comme la contagion du bien aux malheureux qui payent leur dette à la société dans cette demeure illustre où tant de saints religieux ont prié, où tant de vaillants chevaliers ont tenu à être ensevelis.

On nous écrit de Candes :

« Un des nombreux ouvriers employés en ce moment au château du Petit-Thouars a été, dans la soirée du 24, subitement pris d'un accès de folie et s'est jeté dans un puits de 6 mètres de profondeur et contenant de 4 à 6 pieds d'eau.

Une femme, qui se trouvait en cet endroit, a aussitôt appelé du secours; les camarades de ce malheureux étant accourus en toute hâte, on a pu le retirer sain et sauf, mais bien malgré lui, persuadé qu'il était qu'on le cherchait pour le fusiller. Depuis, cette idée fixe ne l'a point encore quitté. Il vient, du reste, d'être reconduit dans sa famille.

LES ASPERGES.

Le règne des asperges est commencé depuis quelques jours. Ce légume savoureux n'est pas encore à la portée de toutes les bourses, mais cela ne tardera guère. En attendant, voici quelques détails sur l'asperge, qui faisait les délices des Gaulois, mais qui n'était cependant l'objet d'aucune culture. On la laissait croître dans les bois, où elle atteignait une hauteur considérable. L'asperge jouit donc d'une origine antique et possède ses quartiers de noblesse.

Elle n'est guère cultivée que depuis un siècle. Argenteuil n'approvisionne pas précisément toute la France, mais la plupart des asperges qu'on mange à Paris sont récoltées à Argenteuil. Il n'est pas donné à tout le monde de faire pousser l'asperge, et aucune culture n'exige plus de soins minutieux et de science véritable. Les asperges ont deux sexes, et il est facile de distinguer les asperges mâles des asperges femelles.

On distingue trois sortes d'asperges: l'asperge en branche, espèce hâtive; l'intermédiaire et l'asperge aux petits pois, dite tardive.

La consommation des asperges a pris une extension considérable. En 1868, on expédiait par jour mille boîtes d'asperges. La statistique qui constate aujourd'hui une consommation de 200 millions d'asperges, pour une saison, n'a rien d'exagéré, car on la voit partout, et partout elle est la bienvenue.

Faits divers.

Les scellés qui recouvraient les baromètres-témoins rapportés par M. Gaston Tissandier ont été brisés à la Sorbonne, en présence de MM. Berthelot, Jamin et Hervé-Mangon, membre de l'Institut. L'opération a eu lieu dans le laboratoire de physique, et les huit baromètres ont été trouvés en bon état.

M. Jamin a dû cependant, pour retrouver les pressions exactes indiquées par les baromètres aux plus grandes hauteurs, soumettre les tubes mercuriels à l'action de la machine pneumatique.

A la suite de calculs exacts, l'honorable professeur a démontré que la pression 270 était la dernière indiquée par les témoins. En conséquence, MM. Tissandier, Sivel et Crocé-Spinelli avaient atteint environ 8,510 mètres.

On le voit, c'est donc entre 8,000 mètres et 8,500 mètres, dans l'espace de 500 mètres que les deux aéronautes du Zénith ont été asphyxiés.

Un touchant et curieux exemple de fidélité canine. Cela s'est passé à Nogent-sur-Marne.

Un pauvre diable d'ouvrier du pays meurt, ne laissant aucune espèce de famille, — rien qu'un chien. La pauvre bête, comprenant qu'elle ne reverra plus son maître, tombe dans un véritable désespoir et se fourre sous le lit.

Le lendemain matin seulement, on parvient à l'en faire sortir. On constate alors que le chien tient, roulée entre ses crocs, une vieille casquette qui venait de son maître. On essaie de la lui faire lâcher; le chien refuse et grogne. On insiste, on veut lui prendre de force la guenille qui vient du mort.

Résolument le chien s'accule dans un coin, déchire la casquette, la mange plutôt que de la rendre, et meurt étouffé un quart d'heure plus tard.

Le pauvre animal était un vieux bull-dog âgé de seize ans.

Le tour du monde à pied. — C'est le samedi 3 avril dernier que, d'après la Philadelphia Ledger, est parti de l'hôtel de ville de New-York l'Américain Mark Grayson, qui a parié de faire à pied le tour du monde.

Il devra être de retour à New-York, au même lieu, au plus tard le jeudi 23 novembre 1876, ayant ainsi en un huit mois et vingt-sept jours devant lui pour accomplir son voyage de 19,220 milles, — quelque chose comme 33,000 kilomètres, à raison d'un peu plus de 32 milles, — environ 54 kilomètres, — par jour.

Il est vrai qu'une bonne partie de sa route se fera par steamers maritimes, mais ses jambes n'en profiteront guère, puisqu'il lui faudra, pour gagner son pari, marcher chaque jour ses 32 milles sur le pont du navire, comme s'il était sur la terre ferme.

Dernières Nouvelles.

On assure que le prince impérial aurait fait demander au gouvernement du maréchal s'il ne s'opposait pas à ce qu'il traversât la France pour se rendre à Bayonne, où il voudrait s'embarquer avec l'impératrice Eugénie pour l'Espagne.

Pour les articles non signés: P. GODRY.

Théâtre de Saumur.

Troupe du Grand-Théâtre d'Angers, sous la direction de M. EMILE MARCK

Lundi 3 mai 1875.

Pour la clôture définitive

MAITRE GUÉRIN

Pièce en 5 actes, d'Emile Augier, de l'Académie française.

Maitre Guérin..... M. E. MARCK.
Arthur Lecoutellier..... M. HEMS.
M^{me} Cécile Lecoutellier..... M^{me} HEMS.
Etc., etc.

Vu son importance et sa longueur, cet ouvrage sera joué seul.

Bureaux à 7 h. 1/2; rideau à 8 h. ».

L'ILLUSTRATION, JOURNAL UNIVERSEL.

N° 4678. — 24 Avril 1875.

Texte: Histoire de la semaine. — Courrier de Paris, par M. Philibert Audebrand. — Nos gravures: La catastrophe du Zénith; — Le capitaine Boyton et sa traversée du Pas-de-Calais; — Les fêtes de Châteaudun; — Notes et croquis dans la

lagune vénitienne. — Bulletin bibliographique. — Le Chaudron du diable, nouvelle, par M. G. de Cherville (suite). — Les Théâtres. — Chronique du Sport. — Revue financière de la semaine. — Faits divers. — Les guichets de l'Opéra. — Echees.

Gravures: L'expérience du capitaine Boyton: entre Douvres et Boulogne; vue prise du pont du Rambler; — Départ de la jetée de Douvres le 11 avril, à 3 heures du matin. — La catastrophe du ballon le Zénith: M. Gaston Tissandier; — M. Sivel; — M. Crocé-Spinelli; — Ferme où a été recueilli M. Tissandier, après l'accident; — La descente; — Arrivée des corps de MM. Sivel et Crocé-Spinelli à la ferme de Ciron; — Transport des corps de MM. Sivel et Crocé-Spinelli de la ferme de Ciron à la station de Chabenet. — Les fêtes de Châteaudun: annonce de la cavalcade, la veille de la fête; — La cavalcade: défilé sur la grande place. — La lagune vénitienne et le faubourg de Chioggia. — Le nouvel Opéra: guichet des billets. — Rébus.

Les éditeurs Michel Lévy frères viennent de mettre en vente la onzième série des Nouveaux Samedis, de M. A. de Pontmartin, formant le vingtième volume des *Causeries littéraires*. Si l'on excepte les admirables travaux de Sainte-Beuve, la critique contemporaine n'a pas d'œuvre plus considérable, poursuivie avec plus d'énergie et de persistance. Ce volume se recommande par le choix et la variété des sujets. Deux figures célèbres le dominent, l'une grandiose, l'autre charmante: GIZOT et JULES JANIN. Puis on voit se succéder, comme dans une galerie mobile, MM. Vitet et Nisard, Sainte-Beuve et les deux Lamennais, George Sand, Louis Veillot, Joseph Autran, M^{me} Craven, Saint-Genest, Poujoulat, le frère Philippe, Malouet, Paul Thureau, M^{me} Ackermann, la République et

la chasse, Pétrarque, Pie IX, etc., etc. On retrouvera dans ce volume la page sur les *Courtisans de l'exil*, qui a fait le tour de l'Europe.

Le troisième et dernier volume des *Premiers Lundis*, par C. A. Sainte-Beuve, de l'Académie française, vient de paraître chez les éditeurs Michel Lévy frères. Les noms de Viollet-Le-Duc, Eugène Scribe, Emile Augier, Troplong, Persigny; un portrait du roi Jérôme; une lettre sur la politique de l'Empire, qui n'a rien perdu de son actualité, enfin une Table générale des œuvres de l'auteur, tels sont les principaux titres de ce nouveau volume à l'attention et à la curiosité publiques.

E. BARASSÉ, imprimeur-libraire-éditeur, 83, rue Saint-Laud, à Angers.

LES GRANDES INDUSTRIES DE L'ANJOU

Par MM. EUGÈNE GASTÉ et F. HERVÉ-BAZIN.

Quatrième et Cinquième Livraisons. FONDERIES. — TOILES ET MOUCHOIRS DE CHOLET.

Cet ouvrage, orné d'une *Carte industrielle et agricole de l'Anjou*, de belles gravures sur bois et de dessins lithographiques, est publié par livraisons de 50 centimes, au nombre de 25 environ, adressées franco aux souscripteurs.

Les livraisons ne sont pas vendues séparément. — On souscrit chez M. BARASSÉ, éditeur.

LES FRÈRES MAHON médecins spécialistes obtiennent mille guérisons par an, terme moyen, des maladies de la peau et du cuir chevelu, tumeurs, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier Dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. De 3 à 5 heures, à la pharmacie MENTIERE, place du Palais.

CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'hiver.

Départs de Saumur pour Poitiers:

5 heures 50 minutes du matin.
11 — — — — —
6 — 10 — — — — du soir.

Départs de Poitiers pour Saumur:

5 heures 40 minutes du matin.
10 — 40 — — — —
5 — 35 — — — — du soir.

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 27 AVRIL 1875.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % jouissance décembre...	64	15	» 20	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	730	» 1 25	» »	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	696	25	» 8 75
4 1/2 % jouiss. septembre...	92	50	» »	Crédit Mobilier...	420	» »	» »	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	1060	» »	» »
5 % jouiss. novembre...	103	50	» 20	Crédit foncier d'Autriche...	560	» »	» 10	Société autrichienne, j. janv.	676	25	» 1 25
Obligations du Trésor, t. payé.	470	»	» »	Charentes, 400 fr. p. j. août.	357	50	» 2 50	OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	230	»	» »	Est, jouissance nov.	550	» 1 25	» »	Orléans...	307	»	» »
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	460	»	» »	Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	948	75	» 5	Paris-Lyon-Méditerranée...	303	75	» »
— 1865, 4 %	480	»	» »	Midi, jouissance juillet.	686	25	» 1 25	Est...	304	25	» »
— 1869, 3 %	325	»	» »	Nord, jouissance juillet.	1162	50	» 1 25	Nord...	307	25	» »
— 1871, 3 %	295	»	» »	Orléans, jouissance octobre.	923	50	» 2 50	Ouest...	302	50	» »
— 1875, 4 %	454	25	» »	Ouest, jouissance juillet, 65.	581	25	» 1 25	Midi...	301	75	» »
Banque de France, j. juillet.	3900	»	» »	Vendée, 250 fr. p. j. août.	»	»	» »	Deux-Charentes...	275	50	» »
Comptoir d'escompte, j. août.	590	»	» »	Société parisienne du Gaz.	900	»	» 2 50	Vendée...	237	»	» »
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	490	»	» »	Société Immobilière, j. janv.	73	25	» 75	Canal de Suez...	506	50	» »
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	380	»	» »	C. gén. Transatlantique, j. juill.	300	» 45	» »				
Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	915	»	» »								

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR

(Service d'hiver, 2 novembre 1874.)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 08 minutes du matin, express-voiture.
6 — 45 — — — —
9 — 01 — — — — (s'arrête à Angers)
1 — 33 — — — — omnibus.
4 — 19 — — — — soir, omnibus.
7 — 27 — — — — express-voiture.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 04 minutes du matin, omnibus-voiture.
8 — 30 — — — — omnibus.
9 — 50 — — — — express-voiture.
13 — 38 — — — — soir, omnibus.
4 — 44 — — — — omnibus.
10 — 28 — — — — express-voiture.
Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h.

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

BIENS A VENDRE

En totalité ou par lots, FORMANT UN ENSEMBLE Situés communes de Vivy, St-Lambert et Blou, près Saumur.

- 1° La belle ferme de Placé, de 25 hectares.
- 2° Le moulin à eau de Placé, avec terres de 2 hectares 50 ares.
- 3° La Bourlière, de 50 hectares.
- 4° L'Oucheraie, de 15 hectares.
- 5° Le grand bois de Monts, de 15 hectares 35 ares 60 centiares.
- 6° Le bois de Placé, de 3 hectares.

Facilités de paiement. S'adresser à M^e MÉHOUS, notaire. (258)

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE PAR ADJUDICATION VOLONTAIRE,

Le dimanche 9 mai 1875, à midi,

En l'étude et par le ministère de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur,

TROIS MAISONS

Au Pont-Fouchard, commune de Baugneux.

La première, occupée par M. Ouzilleau, charbon.

La deuxième, à côté de la précédente, occupée précédemment par M. Douet.

La troisième maison, occupée par M^{me} Fouchard.

S'adresser, pour voir les lieux et pour traiter, à M^e MÉHOUS, notaire à Saumur, rue Beaurepaire. (194)

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE UN JARDIN

DE PRODUIT D'AGRÈMENT Bien planté,

Avec petites constructions et pêche, situé en la ville de Saumur. S'adresser à M^e MÉHOUS, notaire.

A VENDRE LA COUPE D'UN PRÉ

A deux herbes.

Situé canton de la Maremaillet, à Saumur.

Superficie d'environ 40 ares. S'adresser à M^e LAUMONIER, notaire. (239)

A LOUER PRÉSENTMENT, UNE BELLE MAISON

Au centre de la ville,

Comprenant: salle à manger, petit salon à côté, office, cuisine, grand salon, cinq chambres à coucher, cabinets de toilette, mansardes, deux greniers, deux caves, écurie, remise et cours.

S'adresser à M^e CLOUARD, notaire à Saumur. (135)

Préfecture du département de Maine-et-Loire.

MAISON CENTRALE DE FONTEVRAULT.

ADJUDICATION DE LA FOURNITURE DE VIANDE DE BOUCHERIE

Le Préfet du département de Maine-et-Loire donne avis que, le samedi 8 mai 1875, à midi, il sera procédé, sous la présidence de M. le Sous-Préfet de l'arrondissement de Saumur, dans une des salles de la Sous-Préfecture, à l'adjudication de la fourniture de viande de boucherie nécessaire à la consommation de la Maison centrale de Fontevault, pour un an.

L'adjudication ne sera définitive qu'après l'approbation de M. le Ministre de l'intérieur.

On pourra prendre connaissance du cahier des charges et du règlement du 31 juillet 1852, à Angers, dans les bureaux de la Préfecture, 1^{re} division, au secrétariat de la Sous-Préfecture de Saumur, et à l'économat de la Maison centrale de Fontevault.

Administration de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre.

VENTE

CHEVAUX RÉFORMÉS

Le samedi 1^{er} mai 1875, à trois heures de l'après-midi, sur la place du Chardonnet, à Saumur, il sera procédé à la vente de onze (11) chevaux réformés provenant de l'Ecole de cavalerie.

Prix payable comptant, plus 5 0/0 pour les frais.

Le Receveur des Domaines, (234) L. PALUSTRE.

A VENDRE

D'OCCASION,

Une petite devanture de magasin en bon état. S'adresser à M. VAUCELLE, menuisier, rue Cendrière.

PÉAN

Constructeur Mécanicien

A ÉPERNAY (Marne).

MACHINES A BOUCHER

Système Maurice et autres;

MACHINES A TIRER

Réparations de Machines à doser et transvaser.

A VENDRE

Environ 400.000 Agrafes (refaites, très-fortes), à chopines, à 5 fr. 50 le mille, à livrer depuis 10,000 et plus. (226)



NOUVEAUTÉS

Rue de la Tonnelle, N° 28, SAUMUR.

M. Eug. BIZERAY

DEMANDE DE BONNES OUVRIÈRES

Pour les robes et confections.

Se présenter (on gagne de bonnes journées).

VENDU AU PROFIT DES PAUVRES ETUDES DRUIDIQUES

Par A. C. G. — 4^e fascicule, 50 centimes.

Chez GRASSET, libraire, rue Saint-Jean, et au bureau du journal.

L'ILLUSTRATION DE LA MODE

ET

TOILETTE DE PARIS

Rue de Verneuil, 22, à Paris.

LE PLUS BEAU ET LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUS LES JOURNAUX DE MODE Paraisant une fois par mois, composé de 10 toilettes au moins, d'une superbe gravure de modes, coloriée, de modèles de confections, de lingerie, de coiffures, ouvrages de dames, etc., d'une planche de patrons, d'une chronique sur la mode, les théâtres, les beaux-arts, de nouvelles, correspondances avec les abonnés et rébus, etc. Un numéro est adressé gratuitement à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

PRIX D'ABONNEMENTS

Paris, Départements et Algérie: 6 francs par an.

Envoyer un mandat-poste pour les Départements, la Suisse, la Belgique, l'Italie. — Pour les autres pays, s'adresser aux Libraires-Commissionnaires. La modicité du prix d'abonnements ne nous permet pas de recevoir de souscriptions pour moins d'une année.

Saumur, imprimerie de P. GODET.